



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre à 20 heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le neuf septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni sous la présidence de Mme GASQ-BARES Geneviève, Maire.

PRESENTS : GASQ-BARES Geneviève, MINISCLOU Jean-Paul, MOULIN Nathalie, ALAZARD Emilie, DOS SANTOS Carlos, JOURDE Philippe, CARRIE Alain, VAYSSADE Daniel, MORIN David, GIRBAL Gilles

REPRESENTES :

EXCUSES : GOMEZ Patrick

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAZARD Emilie

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du 6 juin 2024
- 2 – Foncier : achat, vente, échange, régularisation
- 3 – Projet extension garage communal
- 4 – Affouage
- 5 – Comptabilité : décision modificative
- 6 – Urbanisme : nouvelle plateforme de gestion des dossiers
- 7 – Questions diverses

Madame le Maire soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 juin 2024. Procès-verbal approuvé par les membres du Conseil municipal.

1. Foncier : achat, vente, échange, régularisation

- Régularisation biens de section

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet de régularisation de parcelles appartenant aux sections de Lasbros, Le serre, Vialatelle et Combe, La Poujade, Condom et Les Enguilhens ainsi que le Teil et Moulin de Salelles. En effet ces parcelles avaient été divisées en plusieurs sous-parcelles qui n'avaient jamais été encadrées et qui ont des attributaires différents. Elle propose de former un groupe de travail pour finaliser ces régularisations. Alain Carrié et Daniel Vayssade se portent volontaires.

- Le Viala haut
 - Vente Commune / Teissier

Madame le Maire expose le souhait de M. Henri Teissier de faire l'acquisition d'une partie du domaine public cadastré AL 267 d'une superficie de 76m². De ce fait, il est nécessaire de constater la désaffectation de la parcelle et le déclassement de celle-ci.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal approuve le déclassement et la cession de la parcelle.

- Echange commune / Carrié

Alain Carrié sort car il est intéressé.

Madame le Maire rappelle que l'aire de pique-nique du Viala haut est situé sur un terrain privé. Afin de régulariser la situation, elle expose la solution suivante : M. Alain Carrié propose de céder à la commune une partie de la parcelle sur laquelle se situe l'aire de pique-nique. En échange, la commune se propose de céder à M. Alain Carrié une partie de la parcelle cadastrée AL 238 située au Viala haut.

Le Conseil Municipal approuve l'échange.

- Vente commune / Phalip

Madame le Maire expose le souhait de M. Gilles Phalip et Mme Nelly Gardes de faire l'acquisition d'une partie du domaine public cadastrée AL 238 attenante à leur propriété.

Le Conseil Municipal approuve la cession de la parcelle.

- Salgues basses

- Transfert de la section de Salgues basses à la commune.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les parcelles BE 21 et BI 25 située à Salgues basses appartiennent à la section de Salgues basses. Afin de simplifier la gestion de ces parcelles, elle propose au Conseil Municipal de transférer ces dernières à la commune. Elle informe également que les parcelles AT 6 et AT 7 situées à La Poujade appartiennent également à la Section de Salgues basses. Le transfert des biens de la section transfèrera également ces deux parcelles à la commune.

Le Conseil Municipal approuve le transfert.

- Echange commune / Girbal

Gilles Girbal sort car il est intéressé.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Louis Girbal l'a informé qu'une partie d'un bâtiment lui appartenant est construit sur une parcelle communale. Pour régulariser la situation, M. Girbal propose de céder à la commune une partie de la parcelle BI 245. En échange, la commune cède à M. Girbal une partie de la parcelle BI 25 sur laquelle est construit le bâtiment.

Le Conseil Municipal approuve l'échange.

- Salgues

Concernant le potentiel achat d'un terrain à Salgues, madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Crédit Agricole doit envoyer une proposition de financement qui sera à étudier ensuite. Isabelle Marfin, conseillère aux décideurs locaux de la trésorerie d'Espalion, travaille actuellement sur une analyse financière de la commune et devrait venir la présenter sous peu. Madame le Maire propose aux conseillers municipaux qui le souhaitent de participer à cette réunion. Une réunion est également prévue fin octobre



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

avec Matthieu Rouy (villages d'avenir) pour réfléchir à la manière de créer du logement sur ce terrain et dans un premier temps avoir une réserve foncière. David Morin fait remarquer que la population de la commune est vieillissante et qu'un projet de lotissement serait bénéfique à la commune.

2. Extension du garage communal

Madame le Maire présente le projet d'extension du garage communal proposé par Aveyron Ingenierie. Cette extension devra permettre de garer à l'abri l'ensemble des véhicules communaux (camion, tracteur, chasse-neige etc). Les conseillers municipaux s'interrogent quant aux prix estimés par Aveyron Ingenierie. Madame le Maire explique que des devis précis seront fait par un maître d'œuvre quand celui-ci aura été désigné. Elle explique également que l'installation de panneaux photovoltaïques pourrait permettre de faire de l'autoconsommation sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Les conseillers municipaux proposent plusieurs noms d'architectes pour le lancement prochain du marché.

3. Affouage

Carlos Dos Santos informe le Conseil Municipal qu'il s'est rendu avec M. Brunet (exploitant forestier) et M. Arnal (ONF) sur les parcelles 46 et 16 afin de marquer les arbres concernés par l'affouage. Après avoir visité les parcelles exploitées l'an passé, Patrick Arnal propose de réaliser un état des lieux à la fin du chantier et appliquer des pénalités si nécessaire pour la remise en état des chemins.

Concernant les parcelles de douglas au moulin de Salelles, M. Arnal n'a pas pu encore donner de date précise de début de chantier mais a remarqué qu'il sera nécessaire d'entretenir le chemin avant.

4. Comptabilité

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après vérification, les crédits seront insuffisants au chapitre 012 et qu'il convient d'en ajouter. Elle propose de transférer des crédits du chapitre 011 au chapitre 012.

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative.

5. Urbanisme

Madame le Maire explique que la plateforme permettant de traiter les actes d'urbanisme a changé depuis le 8 juillet 2024 et qu'il convient d'approuver les conditions générales d'utilisation de ce dernier.

Le Conseil Municipal approuve les conditions générales d'utilisation.

6. Questions diverses

- Achat débroussailleuse

Madame le Maire propose deux devis pour l'achat d'une débroussailleuse autoportée, l'un venant de l'entreprise Rideau (Saint Côme d'Olt) et l'autre venant du garage Lavaur (Saint Chély). Les deux modèles



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

étant équivalents, les conseillers choisissent de commander la débroussailleuse au garage Lavaur. Philippe Jourde se chargera de finaliser l'achat.

- Compte Financier Unique

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter de 2025, le Compte Financier Unique viendra remplacer le Compte de Gestion et le Compte Administratif pour ne former qu'un seul document, ce qui simplifiera le vote des budgets.

- Adressage

Madame le Maire informe que les plaques manquantes pour l'adressage ont toutes été livrées. Elle charge les conseillers municipaux de les distribuer.

- Défibrillateur

David Morin présente deux modèles de défibrillateurs. Le Conseil Municipal est d'accord pour commander deux défibrillateurs pour une installation à Salgues et l'autre à la salle multiaccueil. Madame le Maire demande qu'en parallèle de l'installation des défibrillateurs, une formation à leur utilisation soit dispensée à ceux qui le souhaitent. David Morin se propose de former à l'utilisation de ces derniers (2h) ou de proposer une formation PSC1 (7h) pour les personnes qui souhaitent une formation plus complète aux premiers secours.

- Médaille

Gilles Girbal propose de déposer une candidature pour remettre une médaille à deux personnes s'impliquant depuis 20 ans dans une association de la commune. Les médailles seraient remises aux intéressés lors de la cérémonie des vœux du maire.

- Spectacle de Noël

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la réservation d'un spectacle de Noël pour enfant est envisagée dans le cadre du CCAS pour cette fin d'année.

- Forum « Je suis en forme et je le reste »

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un forum aura lieu le 10 octobre prochain à Saint Chély s'intitulant « Je suis en forme et je le reste » destiné aux seniors, pour information.

- Journal communal

L'équipe de rédaction du journal communal est dans l'attente du retour des associations pour pouvoir ajouter des articles sur les manifestations de l'année 2024. Un mail sera envoyé pour les relancer.